



**SEANCE DU BUREAU**

**28 janvier 2026**

L'an deux mille vingt-six, **le 28 janvier**, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 29 septembre 2021 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

**Ordre du jour**

1. Individualisation des aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)
2. Individualisation des aides au classement des hébergements touristiques
3. Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – paiement des aides
4. Individualisation des aides « coup de pouce »

**Contrôle du quorum**

Présents :

Excusé :

**1. Individualisation aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)**

**Del2026\_**

Vu la délibération du 9 avril 2025 concernant la mise en place d'une aide à l'achat de vélo à assistance électrique.

Rappel du contexte :

La communauté de communes de Charente Limousine a mis en place un dispositif d'aide à l'achat d'un VAE pour les habitants du territoire et sous condition de ressources.

La participation financière de la Communauté de communes de Charente Limousine est fixée entre 100 et 1000 € en fonction du ratio fiscal du foyer et du type d'équipement concerné.

Il vous est proposé de donner une suite favorable à la demande d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique :

Bénéficiaire	Commune de résidence	Aide proposée au vu du quotient familial
XXXXXXXXXXXX	Confolens	350 €

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

**APPROUVER** l'individualisation de la demande d'aide présentée ci-avant au titre des demandes d'aide à l'achat d'un VAE,

**AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

<b>Voix pour</b>		<b>Voix contre</b>		<b>Abstentions</b>	
------------------	--	--------------------	--	--------------------	--

## 2. Individualisation de l'aide au classement des hébergements touristiques

Del2026\_

Vu la délibération 2025\_067 du 9 avril 2025 concernant la mise en place d'une aide au classement des hébergements touristiques.

Rappel du contexte :

La communauté de communes de Charente Limousine a mis en place un dispositif d'aide au classement des hébergements touristiques dans le but de qualifier l'offre touristique du territoire.

La participation financière de la Communauté de communes de Charente Limousine est limitée à 50% du coût du classement plafonné à 100€ par hébergement classé.

Il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes d'aide au classement suivantes :

Bénéficiaire	Établissement	Commune de résidence du bénéficiaire	Aide allouée
XXXXXXXXXXXX	Meublé de tourisme- Chasseneuil sur Bonnieure	Terres-de-Haute-Charente	81.25€

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'individualisation des demandes présentées ci-avant au titre des demandes d'aide au classement des hébergements touristiques
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

<b>Voix pour</b>		<b>Voix contre</b>		<b>Abstentions</b>	
------------------	--	--------------------	--	--------------------	--

## 3. Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – paiement des aides

Del2026\_

Vu les délibérations Del2024\_042 et 2024\_195 relatives au règlement d'intervention des aides financières dans le cadre de l'habitat,

Vu les dossiers de paiement réglés par l'ANAH à ce jour et les ajustements nécessaires à réaliser pour en respecter les montants :

NOM	PRENOM	COMMUNE	TYPE INTERVENTION	TRAVAUX SUBVENTIONNABLES	PRIME CCCL à verser
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	PLEUVILLE	Rénovation énergétique	46 003,05 €	2 000,00 €
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	ST CHRISTOPHE	Adaptation	8 618,19 €	800,00 €

**Après en avoir délibéré, il vous est proposé de :**

**ACCEPTER** de mandater les aides comme décrit ci-avant pour un total de 2 800 € ;

**AUTORISER** le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

<b>Voix pour</b>		<b>Voix contre</b>		<b>Abstentions</b>	
------------------	--	--------------------	--	--------------------	--

#### 4. Individualisation des aides « coup de pouce »

Del2026\_

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation des Entreprises (SRDEII), signé entre la communauté de communes de Charente Limousine et la région Nouvelle-Aquitaine,

Vu le Comité PACTE du 26 janvier 2026,

La Communauté de communes met en place des aides à destination des entreprises de moins de 10 salariés.

Pour rappel, l'objet du dispositif « coup de pouce » est de soutenir un projet sur le territoire de Charente Limousine, en favorisant le maintien et le développement de services marchands de proximité dans les centres-bourgs.

Suite au dernier Comité PACTE, il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes déposées par les entreprises suivantes :

Comité du 26 janvier 2026 :

- Mme Marine TERNY – L'Echoppe – Manot : 3 120,36 €
- Mme Elodie GAILDRAT – Elodie Coiffure – Lessac : 1 797,47 €
- M. Benoit STEFANI – La Dolce Vita – Champagne-Mouton : 6 000 €
- Mme Emilie COCULET – Emilie Cheese – Chasseneuil sur Bonnieure : 6 000 €
- M. Benjamin PRECIGOUT – Carrosserie Champenoise – Champagne-Mouton : 6 000 €
- Mme Chloé PEDRONI – Naturaïa – Chasseneuil sur Bonnieure : 2 307,62 €
- M. Franck MAZURIER – Multi services – Exideuil sur Vienne : 4 500 €

**Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :**

**APPROUVER** l'individualisation des demandes d'aides ci-dessus au titre du dispositif « Coup de pouce ».

**AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision

<b>Voix pour</b>		<b>Voix contre</b>		<b>Abstentions</b>	
------------------	--	--------------------	--	--------------------	--